Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260319-DEL_14_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : **17**
Nombre de conseillers présents : **14**
Nombre de conseillers de votants : **15**

Date de la convocation : **05 mars 2026**
Date d'affichage de la convocation : **05 mars 2026**

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de M. RÉGEARD Loïc, Maire.

Étaient présents : RÉGEARD Loïc, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, BUSNEL Carole, CLERC Céline, DUBUC Frédéric, EGAULT Pascal, GALLAIS Luc, GASCOIN Laurence, HURAULT Emeric, MASSART Manuele, NIVOLE Nathalie, RADOUX Céline et ROZE Marie-Paule.

Absents excusés : BARBY Éric et CROQUISON Sébastien (a donné procuration à RÉGEARD Loïc).

Absent : de LORGERIL Olivier.

Un scrutin a eu lieu ; Mme ROZE Marie-Paule a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°14-2026 CLÔTURE DU GROUPE SCOLAIRE : AVENANT N°1
Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Vu la délibération n°64-2025 du 16 septembre 2025 portant sur le lancement de la consultation pour les travaux de remplacement de la clôture du groupe scolaire,

Vu la délibération n°76-2025 du 1er décembre 2025 portant sur les résultats de la consultation pour les travaux de remplacement de la clôture du groupe scolaire,

M. le Maire précise à l'Assemblée qu'un linéaire de 6 mètres a été oublié. En contrepartie, la clôture sur le petit muret de l'entrée pourrait être supprimée.

Cet ajustement entraîne une plus-value d'un montant de 1 155.20 € HT soit 1 386.24 € TTC.

Marché – Remplacement de la clôture du groupe scolaire - lot UNIQUE

- Marché de base initial : 55 083.20 € HT
- Avenant n°1 : + 1 155.20 € HT
- **Nouveau montant du marché : 56 238.40 € HT soit 67 486.08 € TTC**

Entendu cet exposé, à l'unanimité des membres présents, après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **VALIDE** le nouveau marché de travaux pour le **lot unique** du programme de remplacement de la clôture de l'école « Les Jours heureux » comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260319-DEL_14_2026-DE

Marché – Remplacement de la clôture du groupe scolaire - lot UNIQUE

- Marché de base initial : 55 083.20 € HT
- Avenant n°1 : + 1 155.20 € HT
- **Nouveau montant du marché : 56 238.40 € HT soit 67 486.08 € TTC**

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

A Pleugueneuc, le 09 mars 2026

Le Maire,

M. Loïc Régeard